

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
MARCHES PUBLICS

ACTE D'ENGAGEMENT

Article L2123-1 du code de la commande publique

EJ

MONTANT MINIMUM ANNUEL TTC (1)

MONTANT MAXIMUM ANNUEL TTC (1)

TITULAIRE

OBJET DU MARCHÉ :

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

**PRÉVENTION DES RISQUES INCENDIE ET LA SÉCURITÉ
DES BIENS ET DES PERSONNES EN CAS DE SINISTRE SUR
LES CATHEDRALES DE LA REGION PACA**

EXERCICE : 2026

OPERATION : TF

Marché sur appel d'offres ouvert, passé en application des articles L.2124-1 et L.2124-2 et R.2124-1, R.2124-2 du CCP et sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande tel que défini aux articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du CCP.

Date d'effet du marché (1) :

MAITRE D'OUVRAGE

**MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
Conservation régionale des monuments historiques
23, boulevard du Roi René
13617 Aix en Provence Cedex 1
Tél : 04 42 16 19 00**

(1) NE PAS REMPLIR AVANT LA CONCLUSION DU MARCHÉ

Variantes/Options

(Le candidat remplit un imprimé pour chaque variante ou option et donne les précisions ci-dessous)

Cet acte d'engagement :

☐ Correspond à la solution de base unique de la consultation ;

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R.2191-59 du code de la commande publique auquel renvoie l'article R.2391-28 du même code (nantissement ou cession de créances):

La directrice régionale des affaires culturelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ordonnateur :

Le préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ordonnateur délégué :

La directrice régionale des affaires culturelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Comptable public Assignataire des paiements :

La directrice régionale des finances publiques

ARTICLE 1 : CONTRACTANT (2)

Je soussigné (Nous soussignés),

.....
.....
.....
.....

- Après avoir pris connaissance du CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés,

- Après avoir établi les déclarations prévues à l'article L. 2141-1 du code de la commande publique

M'ENGAGE (NOUS ENGAGEONS) sans réserve conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les études dans les conditions ci-après définies.

L'offre présentée ne me/nous lie toutefois que si son acceptation m'est (nous est) notifiée dans un délai de CENT QUATRE VINGT JOURS à compter de la date limite de remise des offres fixée au règlement de la consultation.

M'ENGAGE (NOUS ENGAGEONS) sur la base de mon (notre) offre.

ARTICLE 2 : PRIX

Les travaux définis au C.C.A.P. comportent une tranche unique. Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 4 .5.2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) du marché.

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques à la date de remise de l'offre. Ce mois est réputé correspondre à celui de la date à laquelle le candidat a fixé son prix remis dans son offre finale.

Les prestations ne sont pas réparties en lots.

Les minimum et maximum de chaque période annuelle de l'accord cadre à bons de commande sont fixés ainsi :

Minimum H.T./an	Minimum T.T.C. /an	Maximum H.T./an	Maximum T.T.C./an
12 500,00 €	15 000,00 €	84 000,00 €	100 800,00 €

Les prestations seront rémunérées par application, aux quantités réalisées, des prix du bordereau de prix unitaires (BPU) du présent marché.

Dans le cas d'une sous-traitance

Les annexes n° au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché, cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Montant HT :
TVA à 20% :
Montant TTC :

Soit en lettre :
.....

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) céder ou nantir est ainsi de :

Montant HT :
TVA à 20% :
Montant TTC :

Soit en lettre :
.....

ARTICLE 3 : DELAIS

Le délai maximum d'exécution des prestations sont fixés au CCAP du présent marché.

ARTICLE 4 : Durée de validité du marché

La durée de validité du marché est de 12 mois à compter de sa notification. Les commandes pourront être adressées dès notification du marché jusqu'à l'expiration de cette durée. Il pourra ensuite être reconduit par période de 12 (douze) mois par tacite reconduction **sans que sa durée totale du marché n'excède 36 (trente six) mois à compter de la date de notification.**

ARTICLE 5 : PAIEMENTS

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

- Du compte ouvert au nom de :
- Sous le numéro de compte :
- A la banque :
.....

(NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT BANCAIRE OU LE COMPTE EST OUVERT)
(joindre un relevé d'identité bancaire)

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants aux crédits des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article L.2141-2 du code de la commande publique.

J'atteste que les travaux qui seront exécutés dans le cadre du présent marché seront réalisés par des salariés employés régulièrement au regard des articles L 143.3, L 143.5 et L 620.3 du Code du Travail.

Les déclarations similaires des sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

Fait en un seul original,

A,
le

MENTION MANUSCRITE :
LU ET APPROUVE

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A Aix-en-Provence, le

Le pouvoir adjudicateur du marché,
Pour le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
et par délégation,
la directrice régionale des affaires culturelles,

Claire RANNOU

DATE D'EFFET DU MARCHE

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché le :

ANNEXE N°2 A L'ACTE D'ENGAGEMENT

Formules à utiliser par les entrepreneurs candidats pour compléter l'article 1 de l'acte d'engagement.
Contractants

FORMULE A

Le contractant est une **ENTREPRISE INDIVIDUELLE** :

Monsieur : (Nom et Prénom)
agissant en mon nom personnel
domicilié à :
..... (adresse complète
et n° de tél)
Immatriculé à l'I.N.S.E.E. :
- Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :
- Code d'activité économique principale (APE) :
- N° d'inscription au registre du commerce (5) :

FORMULE B

Le contractant est une **SOCIETE**
(ou groupement d'intérêt économique)

Monsieur : (Nom et Prénom)
agissant au nom et pour le compte de la société :
..... (Intitulé complet et forme
juridique de la société)
ayant son siège social à :
..... (adresse complète
et n° de tél)
Immatriculé à l'I.N.S.E.E. :
- Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :
- Code d'activité économique principale (APE) :
- N° d'inscription au registre du commerce (5) :

FORMULE C

Le contractant est un **GROUPEMENT D'ENTREPRENEURS SOLIDAIRES OU CONJOINTS**

1 - Monsieur : (Nom et Prénom)
2 - Monsieur : (Nom et Prénom)
Dans le cadre d'un groupement d'entrepreneurs solidaires ou conjoints, chaque entrepreneur de ce groupement doit compléter la formule :
A - s'il s'agit d'une entreprise individuelle
B - s'il s'agit d'une société (ou d'un groupement d'intérêt économique)
Les entreprises étant groupées :

CONJOINTES
SOLIDAIRES

(rayer la mention inutile)

L'entreprise étant leur mandataire.

(5) Remplacer s'il y a lieu "Registre du commerce" par "Répertoire des métiers".
ANNEXE N°.3 A L'ACTE DE D'ENGAGEMENT EN CAS DE SOUS TRAITANCE

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

MARCHE

Numéro :

Objet : **PRÉVENTION DES
RISQUES INCENDIE ET
LA SÉCURITÉ DES BIENS
ET DES PERSONNES EN
CAS DE SINISTRE SUR
LES CATHEDRALES DE
LA REGION PACA**

Montant :

.....
En lettre
.....

Titulaires :

.....
.....
.....

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

Nature :

.....
.....
.....

Montant :

.....
En lettre
.....

SOUS-TRAITANT

Nom, raison ou dénomination sociale :

.....
.....

Entreprise individuelle ou forme juridique de la
société :

.....
.....

Numéro d'identité d'établissement (SIRET-14
chiffres) :

.....
.....

Numéro d'inscription au registre du commerce et des
sociétés ou au répertoire des métiers :

.....
.....

Adresse :

.....
.....

Compte à créditer (établissement de crédit, agence
ou centre, numéro de compte) :

.....
.....

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

Modalité de calcul et de versement des avances et acomptes :

.....
.....
.....

Date (ou mois) d'établissement des prix :

.....

Modalités de variation des prix :

.....

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

.....
.....
.....

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R.2191-59 du code de la commande publique auquel renvoie l'article R.2391-28 du même code (nantissement ou cession de créances):

Le Directeur Régional des Affaires Culturelles

Comptable public Assignataire des paiements :

Le Directeur Régional des Finances Publiques

Le groupement ne peut en aucun cas être conjoint et solidaire

Si le groupement est candidat à un lot, il est nécessairement solidaire

Qu'il soit conjoint ou solidaire le groupement doit nommer dans l'acte d'engagement un mandataire responsable à part entière, il représente l'ensemble des membres vis à vis de la personne responsable du marché et coordonne, les prestations des membres du groupement

Le pouvoir adjudicateur du marché,

A Aix-en-Provence, le

Le titulaire du marché

Fait à, le

Le sous-traitant

Fait à, le